

COORDONNÉ PAR CHRISTINE MESSIANT

INTRODUCTION AU THÈME

PREMIÈRES DAMES EN AFRIQUE : ENTRE BONNES ŒUVRES, PROMOTION DE LA FEMME ET POLITIQUES DE LA COMPASSION

Disons-le d'emblée : lorsque a été annoncé ce numéro sur les « Premières dames en Afrique », certains ont renâclé, beaucoup ont souri et quelques-uns plaisanté sur ce soudain virage d'une revue universitaire en magazine *people*. Ces réactions, et les sarcasmes qui les accompagnaient souvent, montraient bien que si le sujet ne laissait pas indifférent, l'intérêt de cet « objet » pour l'analyse du politique en Afrique ne faisait pas consensus et que des dérives pouvaient être craintes. Comme l'avait indiqué notre appel à contributions¹, il ne s'agissait nullement, dans notre esprit, de répertorier les secrets d'alcôve ou les plaisanteries graveleuses dont les femmes de président sont, en Afrique comme ailleurs, les cibles privilégiées pour en livrer des interprétations savantes. Qu'on se rassure donc : notre revue ne sera pas distribuée demain dans les halls de gare...

À partir d'une constatation, celle des débuts de la reconnaissance et de l'institutionnalisation de la figure d'épouse de président au niveau international et africain depuis plus d'une décennie, il nous a semblé pertinent de lancer des études de cas sur cet « objet » dans deux directions. La première était d'analyser les Premières dames comme des acteurs, au même titre que d'autres, formels ou informels, de la vie politique en Afrique, tout en tenant compte de la nouveauté de cette affirmation et de cette reconnaissance de leur visibilité sociale

1. <<http://www.politique-africaine.com/appels/femmes.pdf>>.

et politique. Du fait de la particularité de leurs position et fonction, il convenait aussi de les considérer comme des symptômes éclairant les économies politiques autant que les économies morales des États. Plus même, elles pouvaient refléter le fonctionnement des pouvoirs et de leurs dispositifs dans ce qui peut apparaître comme un nouveau moment de l'histoire du politique sur le continent.

La seconde direction de recherche était de les considérer comme l'expression en Afrique de dynamiques globales, sociales et politiques plus générales qui poussent les États à adopter des « modèles » extra-africains de présidence et une formule de « gouvernance » en phase avec l'ère de la démocratisation, faisant même l'objet de recommandations et de sollicitations de la part de la communauté internationale. Cette simultanéité incite à se demander si cette évolution est liée à une reconfiguration plus générale, moins « spécifiquement africaine », du politique, marquée par un réaménagement complet des relations internationales d'une part, des systèmes politiques et des dispositifs de pouvoir tant au Nord qu'au Sud d'autre part, au-delà d'évidents décalages et différences.

En tout état de cause, l'émergence en Afrique des Premières dames (et même de mouvements les organisant à l'échelle continentale²), avec une extension progressive de leur domaine de « compétence », se produit à un moment africain que nous qualifierons rapidement de postdictatorial et multipartiste, mais qui n'a cessé depuis le début des années 1990 de se présidentialiser, en raison de l'aggravation de la crise économique et du renforcement consécutif des inégalités sociales. Cette situation est en effet marquée par l'abandon mis en œuvre par l'État de ses responsabilités sociales, par la crise de légitimité des pouvoirs qui n'ont plus les bases suffisantes pour construire leur légitimation clientéliste. La position des Premières dames au cœur même d'un pouvoir d'État qui se veut démocratique est aujourd'hui privilégiée mais reste intrinsèquement ambiguë. Si elles n'en font pas formellement partie, elles le complètent, en revanche, en lui donnant une dimension ou une image apolitique, féminine et caritative. En le rapprochant du peuple, elles dotent le pouvoir présidentiel d'une face cachée, méconnue et humaine, deviennent des représentantes *des* femmes (notamment de leur émancipation) et sont l'expression de la promotion politique de la « société civile ». Les Premières dames suscitent ainsi des représentations sociales et des attentes dans tous les secteurs de la société, au sein des élites comme parmi les couches populaires. Ces attentes touchent à des domaines extrêmement différents et ne sont en rien liées aux trajectoires personnelles des épouses de président. Sont en effet notamment posées les questions des devoirs du pouvoir étatique envers la société, celles des sources et conditions de sa légitimité, et celle de la place de la femme dans le couple, la société et la politique.

Nous avons eu un moment la tentation de construire la problématique de ce dossier en partant de ce que nous connaissions le mieux, la situation française, tant de nombreux thèmes nous paraissent recouper les cas étudiés en Afrique. Comment passe-t-on par exemple, après un mariage « intéressant » d'un prétendant à de hautes fonctions politiques, de l'effacement de l'épouse à une visibilité accrue par l'action sociale et humanitaire pour, enfin, conquérir un véritable rôle politique local et national qui doit être décrypté tant il diffère suivant le niveau considéré. Si Bernadette Chirac a un mandat politique local formel, au plan national elle agit dans l'informel politique, et ce à deux niveaux : d'un côté, la médiatisation apolitique de sa bienfaisance (par exemple, l'opération « Pièces jaunes ») a un fort rendement politique d'autant que celle-ci s'inscrit dans les objectifs présidentiels ; de l'autre, plus discrètement mais de manière croissante, elle s'est impliquée dans les luttes de clans et de personnes au sein de la majorité présidentielle, se transformant en redoutable adversaire (face notamment aux ambitions de N. Sarkozy) ou en influente alliée (dans le soutien qu'elle a apporté à la candidature de C. Pasqua lors des élections sénatoriales de 2004). La comparaison avec Danielle Mitterrand indiquerait aussi l'ampleur de la transformation du statut et du comportement de la Première dame : initiative autrement plus individuelle dans ce dernier cas en raison de l'autonomie de sa fondation France Libertés par rapport à son époux et à son parti, et de son engagement en faveur de droits spécifiques (comme les droits de l'homme ou le droit à l'autodétermination) et non de grandes causes « apolitiques ».

DE LA MÉTHODE

Se posait évidemment la question des sources et des moyens de l'analyse. Comme pratiquement tous les articles de ce dossier l'illustrent, l'image et les représentations sociales des Premières dames ont longtemps offert, avant le développement de la presse et des médias au début des années 1990, une mémoire officielle, un portrait bâti pour les besoins de la cause (nationalisme, unité nationale). Ce dernier a été entretenu par le pouvoir pour bénéficier de cette ancienne légitimité et par la population, ou une fraction d'entre elle, nostalgique des années de communion autour des mythes mobilisateurs pour un avenir meilleur. Certes, des hommes du sérail, proches des entourages présidentiels mais tombés en disgrâce, évincés ou humiliés pour des raisons diverses,

2. Lire à ce sujet la contribution de Fred Eboko dans ce dossier.

pouvaient contester cette mémoire officielle, mais ils le faisaient alors au nom des « vraies » valeurs féminines (la discrétion dans l'espace public, l'absence d'ingérence dans la chose politique), mobilisant d'autres mythologies.

L'apparition d'une presse indépendante dans ce qu'on a appelé les transitions démocratiques a évidemment changé la donne, mais d'une manière qui n'est peut-être pas la plus radicale. Les sites officiels des présidents, ceux des Premières dames et des multiples associations qu'elles patronnent ne cessent de valoriser les contributions de ces épouses modèles pour réduire les « souffrances du peuple ». Ces discours acquièrent une crédibilité supplémentaire du fait qu'ils sont désormais inconditionnellement relayés par des partenaires internationaux, que ce soient l'Onu et ses agences³, les États et les diverses déclinaisons de la trop fameuse société civile internationale. On aurait tort de croire que ces discours se disqualifient peu à peu : au contraire, devrait-on dire, ils tendent à s'imposer comme légitimes et non partisans. Nous en voulons pour preuve l'un des manques de ce dossier. Nous avons en effet sollicité plusieurs universitaires pour obtenir les portraits de Simone Gbagbo et Winnie Mandela. Si, après bien des sollicitations, deux contributions nous sont parvenues, la première devait d'abord recevoir l'*imprimatur* de l'une de ces deux personnalités, la seconde arrêtait opportunément son analyse en 2000. Nous nous retrouvions confrontés une fois de plus à ces essais aseptisés et néanmoins hagiographiques qui alimentent la littérature la plus officielle des cercles diplomatiques internationaux.

Cependant, les médias, et notamment la presse, ont joué un rôle important pour décrypter les activités de ces éminentes personnalités. Certes, la qualité de la presse est inégale, en Afrique comme ailleurs : ses engouements, ses modes et ses manières de faire peuvent parfois contredire sa déontologie⁴. On ne trouvera guère dans ce dossier d'exposés des rumeurs et autres affabulations qu'alimente la vie publique et privée de ces épouses un peu spéciales dans une presse *people* dont le succès ne se dément pas sous toutes les latitudes. Mais il y a plus. Très souvent, le traitement de la Première dame dans des articles de bonne ou de moins bonne tenue vaut et fonctionne comme des critiques en règle du régime. C'est ainsi une vision officieuse et acerbe qui est proposée mais qui doit être déconstruite avant toute chose. Pourquoi, en effet, adresser la critique la plus radicale à l'épouse du responsable suprême ? On peut penser que, en renvoyant le chef de l'État à sa domesticité, il s'agit de l'humilier dans sa chair. Mais la raison inverse peut aussi être invoquée : la critique est adressée à l'épouse parce qu'elle ne peut l'être au président lui-même (la répression serait là plus forte) ou parce que l'idée implicite est que le « Prince » est bon mais que son entourage est mauvais – et qui peut mieux représenter ce dernier que sa propre épouse ? Elle manifeste aussi souvent – mais pas toujours – la mise en

cause de systèmes politiques où l'intrication du privé (amoureux, familial, économique, politique) et du public est extrême : l'épouse du président est là encore la meilleure cible symbolique.

Alors que les configurations politiques, les formes d'inégalité et de domination et la frontière entre le public et le privé se sont considérablement modifiées tant au niveau global qu'à celui des pays étudiés dans ce dossier, il était indispensable de ne pas confronter les visions officielles ou du sérail d'antan avec les visions officieuses et officielles actuelles. En l'absence d'une tradition universitaire de recherche sur cette thématique, les auteurs ont donc dû faire avec les moyens du bord afin d'éviter cette grossière erreur d'analyse, soit en tenant à distance la rumeur, soit en délimitant rigoureusement l'objet de leur étude. Pour ce faire, il a fallu procéder en trois temps : tout d'abord, collecter des données brutes produites par des questionnaires répertoriant le plus de cas possibles ; ensuite, réunir les contributeurs de ce dossier et ensemble sérier à partir de ces ébauches les questionnements possibles et les écueils à éviter ; enfin, laisser les auteurs mobiliser leur terrain propre pour concevoir ce dossier⁵.

En effet, nous ne pouvons que constater la rareté des analyses de fond du phénomène des Premières dames dans les médias et les revues universitaires⁶. Ce manque est évidemment lié à d'autres aspects que la seule qualité des journalistes et du sens qu'ils entendent donner à leurs écrits. Si la question de la corruption au sommet de l'État est un thème récurrent, il leur est pourtant difficile d'en rendre compte de manière argumentée, non seulement en raison de la confidentialité qui entoure en général ces pratiques, mais également parce que les États se sont dotés de lois sur la presse, de moyens légaux (avocats nationaux et même internationaux pour les plus riches) pour rappeler les journalistes au silence⁷.

D'autres écueils plus épistémologiques devaient être encore évités. Nul ne pouvait réduire les trajectoires des Premières dames à de simples illustrations de stratégies opportunistes de pouvoir. Sandrine Perrot montre bien comment

3. Les organisations internationales, qui ont dépensé beaucoup d'argent à évoquer la prédation des économies de guerre, ont curieusement fait preuve de moins de zèle pour obtenir des clarifications sur les pratiques prédatrices des États et des présidences.

4. E. Adjovi, « Liberté de la presse et "affairisme" au Bénin », *Politique africaine*, n° 92, décembre 2003, p. 157-172.

5. Nous remercions l'ACPA qui a financé cette réunion tenue en juin à Paris.

6. Voir cependant l'article de A. Sage, « Premières dames et *First Ladies* : la femme du chef est-elle le chef du chef ? », *L'Afrique politique*, Paris, Bordeaux, Karthala, CEAN, 1998, p. 51-52.

7. On pense ici à de nombreux pays, notamment à l'Angola où le gouvernement a élaboré un projet de loi interdisant aux compagnies étrangères de fournir des informations sur leurs liens financiers avec l'État et la présidence et empêchant tout Angolais d'en faire état.

l'Ouganda a choisi avant ses homologues du continent une politique cohérente de lutte contre le VIH/sida et de discrimination positive à l'égard des femmes (sans en juger ici ses effets). À l'inverse d'autres pays, on ne peut donc taxer le président ou son épouse d'opportunisme par rapport à une problématique internationale qui ne s'est constituée que plus tardivement. Dans la mesure où les Premières dames (et leurs époux) forment un groupe disparate dans leur cheminement, il faut être attentif aux contextes, aux conjonctures, au contingent et à l'aléatoire, bref, refuser tout déterminisme et tout sociologisme.

Ce dossier laisse de nombreuses questions sans réponses, en particulier celle de l'influence de l'islam et celle – différente – de la polygamie. D'une certaine manière, les mœurs diplomatiques incitent tendanciellement à l'unicité (dans cette sphère internationale) de la Première dame. Hervé Maupeu revient sur cette question dans le cas kenyan, mais il existe sans aucun doute d'autres *scenarii*, notamment dans les sociétés musulmanes, le cas tunisien étant, quant à lui, pour des raisons connues de tous peu représentatif. Par exemple, au Tchad, une certaine division du travail semble s'être imposée entre épouses sous la houlette du chef de l'État, ailleurs ce sera plus franchement l'évitement de l'une ou l'autre épouse. En vérité, la complexité de la comparaison tient moins au cadre religieux qui informe la porosité de la frontière entre sphère domestique et sphère publique, qu'au degré d'internationalisation du « haut du haut », de la négociation entre des pratiques locales et un usage international qui acquiert peu à peu un ascendant. C'est l'une des hypothèses qui structurent ce dossier.

Une remarque est encore nécessaire afin d'éviter un contresens dans la lecture de ce numéro. Si ce dernier est consacré aux Premières dames du continent, cette problématique ne se limite évidemment pas au cas africain puisque, ailleurs, en Europe, en Amérique latine ou en Asie, une dynamique de même nature a pris forme faisant passer la Première dame de l'effacement à une visibilité accrue grâce à l'action humanitaire ou sociale et lui octroyant un rôle politique manifeste. Si nos lecteurs résidant en France ne manqueront pas de penser à la manière dont Bernadette Chirac est devenue un acteur politique significatif, ils ignorent peut-être l'activisme de Marta Sahagun au Mexique ou de feu Mme Suharto en Indonésie, sans même mentionner quelques épouses de dirigeants chinois bien après Mao Zedong...

L'ÉMERGENCE INTERNATIONALE D'UN STATUT

La figure des femmes de président a gagné depuis plus d'une décennie une éminence certaine et connu un processus lent mais continu d'institutionnalisation et de formalisation de leur statut au niveau international. Quelles

que soient les équations personnelles et même si certaines femmes de président ont été des acteurs politiques avant l'accès de leur époux à la présidence (Winnie Mandela, Simone Ehivet Gbagbo, par exemple) ou avant leur mariage avec un chef de l'État, il y a bien un ensemble de facteurs nouveaux dans la réalité internationale et dans les modes d'exercice du politique qui a permis la montée en puissance des Premières dames et qui conforte cette dynamique.

Cette montée en puissance renvoie d'abord à une période (déjà relativement longue) d'émancipation des femmes portée par les pays développés démocratiques ou les dictatures communistes⁸ et par les institutions internationales. Mais elle correspond aussi à un moment autrement plus récent au sortir de la guerre froide des relations internationales marquées par un essor sans précédent des idéologies libérales (sous le triptyque dérégulation, privatisation et démocratisation) et de la valorisation des différentes déclinaisons des sociétés civiles nationales et internationale, quelle que soit par ailleurs la signification pratique de ce dernier terme. Pourtant, ces deux facettes peuvent être évaluées à l'aune des paradoxes qu'elles recouvrent.

Émancipation de la femme ? Le personnage de Première dame peut en être considéré comme la négation puisque celle-ci n'existe que par la fonction de son mari et ne dispose, *a priori*, d'aucune autonomie ou indépendance par rapport au pouvoir. Présente dans l'intimité de ce dernier, elle apparaît bien souvent comme une figure apolitique, humaine et bienfaisante : elle est l'expression de la civilité, la représentante adoubée par son époux – et la communauté internationale – de toutes les femmes et l'emblème de la « société civile », une position paradoxale symptomatique des évolutions et des ambiguïtés contemporaines.

Conjonction du libéralisme économique et politique et de l'importance accordée à la société civile ? Ce sont les effets induits de celle-ci qui sont, pour une bonne part, constitutifs de la figure de Première dame. Pour aller vite, cette conjonction va autoriser une personnalisation beaucoup plus forte du pouvoir autour du président et de la famille présidentielle. Elle va fournir les ressources symboliques et matérielles pour mettre en place des relations de clientèle fonctionnant dans et par les fameuses organisations de la société civile. Elle va aussi exprimer une modification globale autant qu'africaine des contrats sociaux caractérisée par la remise en cause des droits et le développement d'une assistance compassionnelle privée. Le mot d'ordre est d'identifier les groupes vulnérables, de diminuer les souffrances, de lutter contre les pandémies, et non d'œuvrer pour des biens publics, pour des droits sociaux

8. Cette reconnaissance du rôle de la femme n'est pas un apanage des dictatures ordinaires.

élargis, pour un autre système de santé et d'éducation. Telle est bien la tendance de fond – le glissement d'une politique classique des œuvres de bienfaisance à des politiques internationales de la compassion – que met à jour l'affirmation publique des Premières dames. À ce titre, elles fournissent un éclairage fort révélateur de la mutation contemporaine des modes de gouvernement en Afrique et ailleurs.

Cette évolution a largement contribué à refaçonner les frontières des sphères publique et domestique. Les stratégies de chevauchement de positions d'accumulation et de pouvoir politique, à l'œuvre dès la colonisation, se renégocient depuis deux décennies dans une transformation du politique à l'échelle internationale qui concerne tant l'ordre mondial lui-même que les pays au cœur du capitalisme globalisé et des pays subalternes dans cet ordre global. Dans le vide créé par les dérégulations et le démantèlement massif des appareils de l'État en général, ainsi que par l'abandon de parts importantes de son mandat social au marché et la liquidation, de fait, d'une partie des biens publics, de nouveaux acteurs sont apparus – cohorte hétéroclite rapidement baptisée « société civile » ou « forces vives de la nation » – et sont appelés, à leur tour, à prendre en charge la maintenance sociale, sanitaire et éducative⁹. Sous le couvert confortable et démocratique de la société civile et du « développement participatif », les citoyens sont ainsi formés à l'éthique de la responsabilité et encouragés à relever leurs manches, ce à quoi moult associations les aideront sous l'égide de l'Onu qui théorise ce retrait de l'État et redéfinit sur cette base ses programmes de développement.

Cette adulation de la société civile et des forces vives, au niveau national et international, a des effets complexes et contradictoires. Elle organise la participation de la population en même temps qu'elle la limite. Cela est notoirement le cas lorsque des gouvernements issus de longs conflits ou de périodes particulièrement autoritaires tentent de « se civilianiser¹⁰ » et d'apparaître comme en phase avec et soucieux de la société civile (au point d'ailleurs de susciter la leur propre). Ainsi, par exemple, de la reconversion dans celle-ci des organisations de masse des anciens partis uniques, surtout dans les secteurs économiquement et politiquement rentables (sida, écologie, groupes vulnérables, etc.). Notons enfin que les modalités concrètes du fonctionnement d'une société civile, qui souvent demeure largement stipendiée par l'international, sont généralement laissées dans le flou. Pourtant, c'est dans cette niche d'un État social en ruine et d'une privatisation de la redistribution sociale que vont s'arrimer les activités les plus symboliquement et politiquement importantes des Premières dames.

De cette description peuvent se déduire plusieurs autres dimensions importantes. D'abord, « fin des idéologies » oblige, le pouvoir apparaît de plus en plus dépolitisé, car les hommes politiques partout dans le monde disent aujourd'hui

répugner à l'idéologie et veulent penser leurs choix sur le mode technicien. Ne parle-t-on pas désormais de gouvernance pour ne pas avoir à justifier politiquement des choix politiques ? Cette dépolitisation est aussi une désacralisation dont rend compte le comportement des sommets de l'État. Le couple présidentiel se doit aujourd'hui d'apparaître comme les autres et jouer toutes les gammes du répertoire de la famille. Des pratiques qui ouvrent de nouveaux espaces à l'activisme des Premières dames.

Certes, cette émergence n'est pas le résultat des deux dernières décennies. Une série de phénomènes plus anciens a sans nul doute contribué à la situation actuelle. On peut faire appel d'abord aux traditions politiques mais, comme l'explique Catherine Coquery-Vidrovitch dans ce dossier, l'Afrique est, dans ce domaine, moins bien pourvue que d'autres car c'est la reine mère plus que l'épouse qui a compté très longtemps... Ensuite, il convient de considérer d'autres cas où le statut de Première dame résulte directement du fait du Prince : Himelda Marcos aux Philippines en est l'exemple le plus haut en couleur. Issue de l'élite, la Première dame peut manifester et sécuriser la participation de la fraction de l'élite à laquelle elle appartient au pouvoir. Mais elle peut être simplement la manifestation d'un rapport de force brutal. Fille d'une grande famille régnante ou, à l'inverse, d'origine plébéienne, la femme choisie est alors une proie, un trophée comme d'autres attributs et manifestations du pouvoir illimité du chef et de sa puissance virile. Si ce rapport repose bien évidemment sur la subordination de la femme, il ne la concerne pas seule et relève aussi de la gestion du pouvoir. On doit se souvenir que le droit de cuisage a été, en Afrique comme ailleurs, un instrument d'humiliation et de domination politique tant à l'égard d'opposants que de collaborateurs ou de rivaux potentiels¹¹. Dans l'un ou l'autre de ces cas pourtant très différents, l'épouse ou l'amante n'est pas là à titre personnel mais comme médiation, instrument d'une alliance dans le premier cas, trophée dans le second mais toujours produite par et pour le pouvoir. Il faut faire référence également aux stratégies matrimoniales, mais, là aussi, un très rapide survol montre une grande variété de configurations¹². On pense d'abord à la représentation d'un

9. Pour une analyse illustrative de cette évolution, voir C. Messiant, « La fondation Eduardo dos Santos (FESA) », *Politique africaine*, n° 73, mars 1999, p. 82-101.

10. Expression empruntée à Sandrine Perrot dans sa contribution à ce dossier.

11. On pense ici à Idi Amin Dada, Bokassa et quelques autres.

12. Mobutu comme Museveni et bien d'autres n'ont pas tenu visiblement à investir leur mariage d'une telle signification. Toutes les épouses de Mobutu étaient issues de sa région natale. Janet Museveni est également du même groupe ethnique et de la même région que son époux. Voir l'analyse que propose Sandrine Perrot dans le dossier sur ce mode de reconstruction de la nation.

équilibre national ou à la consolidation d'un bloc au pouvoir. Cela relève souvent de la logique d'assimilation réciproque pour reprendre l'expression de Jean-François Bayart¹³, où le couple présidentiel représente l'alliance de deux strates différentes des élites. Et, à ce propos, Sadri Khiari évoque dans le dossier la seconde épouse du leader de l'indépendance tunisienne Habib Bourguiba, Wassila Ben Ammar : alors que ce dernier faisait partie de l'élite politique très dépourvue au niveau économique, Wassila appartenait à la bourgeoisie tunisienne. Sa femme, non seulement, assura l'appui des syndicats urbains au régime, mais fit aussi obstacle à l'opposition de la fraction de l'élite à laquelle elle appartenait. Ces stratégies matrimoniales peuvent également servir des desseins géopolitiques ou des alliances régionales, comme en témoignent éloquemment les mariages très politiques noués par les présidents D. Sassou-Nguesso et O. Bongo ou par F. Houphouët-Boigny et B. Compaoré.

Ce qu'il faut néanmoins souligner en Afrique comme ailleurs, c'est que la Première dame n'est pas seulement la seconde composante de ce couple présidentiel que Barbara Bush après Nancy Reagan aida à cristalliser en Occident. Si elle est souvent la cible des sarcasmes des journalistes ou de la rumeur publique, c'est parce qu'elle apparaît comme la représentation la plus facilement identifiable de la famille présidentielle qui, malgré les éventuels désamours et compétitions, unit dans un destin commun les parents de l'épouse et ceux du président, ses enfants à ceux des précédents lits de son époux. Son rôle et ses fonctions de régulation au sein de cette famille présidentielle élargie, voire au sein du parti présidentiel (cf. Rosine Soglo à la tête de la Renaissance du Bénin, ou Simone Gbagbo à celle du Front populaire ivoirien), mériteraient sans doute de plus amples développements que ceux proposés dans ce dossier¹⁴.

ENTRE BONNES ŒUVRES DES ÉPOUSES, PROMOTION

DE LA FEMME ET POLITIQUES DE LA COMPASSION ?

À l'origine de la conception de ce dossier figurait l'idée qu'il y aurait peut-être des types de Premières dames (militante, gestionnaire, protocolaire, internationalisée, etc.) et qu'il suffirait d'illustrer ces idéaux-types par des biographies. Mais les débats avec les auteurs et la collecte des données montrèrent rapidement qu'il n'y avait aucun espoir d'identifier une véritable typologie. Comment, en effet, mettre sur le même plan Simone Gbagbo, militante de la première heure, et Roseline Soglo, dont l'intérêt pour la chose politique ne s'est manifesté qu'avec la nomination de son époux aux plus hautes fonctions. Leurs modes d'action dans les systèmes politiques sont trop différents pour pouvoir les confondre. Comme nous l'avons souligné plus haut, cela renvoyait logiquement à la place paradoxale de la femme de président

ainsi qu'à la nature et au fonctionnement du pouvoir présidentiel bien plus qu'à ses caractéristiques personnelles. S'il fallait admettre une singularité remarquable – tous les portraits présentés dans ce dossier reflètent cette variété –, il ne fallait pas pour autant abandonner une approche comparatiste. Aussi, sous réserve d'un échantillon autrement plus étoffé, plusieurs focales peuvent être utilisées pour aborder les textes de ce dossier.

La première est l'économie politique du pouvoir présidentiel et son rapport aux autres pouvoirs. On voit se dégager plusieurs configurations qu'on peut énumérer très rapidement. La première est celle de prise de pouvoir dans un univers politique au moins semi-compétitif. Les épouses jouent alors un rôle important dans les rapports de compétition entre clans tout en participant de la constitution d'une *akazu* : les descriptions d'Émile Tozo sur Roseline Soglo et celles d'Hervé Maupeu sur Lucy Kibaki soulignent cet aspect dans des contextes politiques par ailleurs très différents. Distincte est la situation de régimes *de facto* ou *de jure* de parti unique. Le rôle croissant de la Première dame accompagne en parallèle le délitement du contrat social, l'autonomisation du pouvoir du président par rapport aux clans et la montée de la prédation organisée par sa famille, alors que le rôle de l'international est crucial. Le Cameroun et la Tunisie fournissent, à ce sujet, des cas éloquentes et attestent qu'il est possible de mobiliser l'international de diverses manières. Les cas d'accession d'une guérilla au pouvoir d'État sont toujours des expériences singulières riches d'enseignements, car il s'agit alors pour le pouvoir armé de se « civilianiser » et de construire sa légitimité sur de nouvelles bases, plus inclusives. Sandrine Perrot montre ainsi comment Janet Museveni, autant par son vécu avant son installation dans la villa présidentielle, que par les liens qu'elle a tissés avec des Églises américaines, contribue à reconstruire cette légitimité sans pour autant miner le contrôle de l'arène politique.

Une deuxième focale est l'économie morale des pouvoirs. Nous avons déjà dit combien le débat sur la place de la Première dame soulevait des questions qui n'étaient en rien liées à sa personne, mais bien au fonctionnement du

13. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

14. On pense, par exemple, au rôle de la première épouse de M. Siyad Barre, le dictateur somalien, surtout après son accident de voiture en 1986. Voir D. Compagnon, *Ressources politiques, régulations autoritaires et domination personnelle en Somalie : le régime Siyad Barre 1969-1991*, thèse de doctorat, Bordeaux, CEAN-IEP, 1996. Mais on pourrait évoquer l'efficacité de Mme Suharto à contrôler les comportements prédateurs de ses enfants face à la passivité de son époux, jusqu'à sa mort deux ans avant la crise asiatique. Voir M. Backman, *Asian Eclipse. Exposing the Dark side of Business in Asia*, Singapour, John Wiley & Sons, 1999.

pouvoir, à la légitimité et aux attentes populaires. Seul Hervé Maupeu traite en profondeur de cette question, en éclairant les polémiques à propos du comportement de Lucy Kibaki par les débats sur l'ethnicité morale kikuyu et l'homéomorphie entre cité domestique et cité politique dans la région centrale du Kenya. Sans doute en Afrique plus qu'ailleurs¹⁵, la cité domestique reste un des référents majeurs de la perception populaire du politique. Une analyse des enjeux que recouvrent les querelles sur le statut des Premières dames, leur omniprésence ou, au contraire, leur évitement de l'espace public est certainement l'un des manques de ce dossier. Cette étude serait pourtant utile pour penser les rapports, fort ambivalents, qui s'établissent entre citoyenneté domestique, ethnique et nationale pour reprendre les termes de Hervé Maupeu.

Une dernière focale, essentielle, à notre sens, dans la construction nationale et globale du statut de Première dame, doit être mentionnée : c'est ce que nous pourrions appeler ici la politique compassionnelle en référence aux débats religieux et sociaux que ce terme recouvre aux États-Unis depuis l'élection de Georges W. Bush. Nous avons insisté sur l'intégration des Premières dames dans des réseaux et des flux internationaux, mais leur place n'y est pas exactement homologue de celle de leurs collègues du Nord, du fait de l'insertion inégale de leurs pays dans l'ordre international et dans le système onusien, de l'importance relative de l'aide au développement, etc. Les activités associatives des Premières dames ne relèvent plus alors des simples bonnes œuvres des dames patronnesses, ou de ces épouses d'ambassadeur qu'évoque Fred Eboko. En raison de la remise en cause radicale des formes traditionnelles de clientélisme et du contrat social postcolonial, elles deviennent l'expression ou l'indice d'une véritable reconfiguration de ce dernier par lequel les citoyens n'ont plus des droits mais des souffrances, où l'État, conforté par les idéologies globales de l'humanitaire, peut n'avoir d'autres ambitions qu'alléger cette souffrance en syntonie avec la société civile internationale. Cet évergétisme des Premières dames devient alors l'expression ramassée de nouvelles formes de clientélisme à l'ombre des conditionnalités de la communauté internationale et avec l'assentiment de cette dernière : les bonnes œuvres des épouses de président se sont ainsi transformées en véritables politiques compassionnelles...

À bien des égards, ce dossier a été pour nous un travail pionnier. Non seulement à cause de la rareté des analyses produites sur ce thème et de la difficulté de la collecte des données, mais aussi en raison de la pertinence des questions soulevées par les auteurs qui ont accepté de confronter leurs connaissances avec une telle problématique. Il laisse donc en friche de nombreuses questions que nous avons à peine évoquées et, par là, doit inciter à de nouvelles recherches. Nous concluons sur deux d'entre elles.

Catherine Coquery-Vidrovitch s'interroge en conclusion sur les formes du passage de la reine mère à l'épouse du président. Nous avons pointé dans un certain nombre de cas la constitution de ce que les Rwandais appelleraient une *akazu* et la tentative quelque peu pathétique de reconstituer des dynasties politiques comme cela continue à être le cas par exemple en Égypte ou en Syrie : telle était l'une des fonctions essentielles des reines mères, favoriser le renouvellement et le renforcement du clan. Mais, sans trop de risque, on peut estimer que ni Leïla Trabelsi, ni Chantal Biya, ni Janet Museveni ne réussiront dans cette entreprise, malgré leurs talents. Cependant, cette dimension rappelle toute l'attention qu'il faudra porter dans de futurs travaux sur la famille présidentielle, bien au-delà de la figure du couple si importante dans l'économie morale des pouvoirs.

Sandrine Perrot, quant à elle, propose une analyse de l'évolution du régime ougandais à partir des portraits croisés de deux femmes, Janet Museveni et Winnie Byanyima, l'épouse et l'ancienne maîtresse du président. Si Janet défend et incarne les choix de son époux, le cheminement politique de Winnie apparaît plus conforme aux engagements des années de lutte dans la guérilla. Par là, cette comparaison invite à considérer une trajectoire de femme de président, militante politique pour qui l'accession au pouvoir n'aurait pas signifié une rupture avec les valeurs défendues avant et qui aurait donc essayé de les mettre en œuvre. Winnie Byanyima, pour s'être donné une telle ambition, a dû rompre avec son amant et son parti... ■

Christine Messiant, EHESS
Roland Marchal, CNRS/CERI

15. Voir M. Schatzberg, « Power, legitimacy and democratization in Africa », *Africa*, vol. 63, n° 4, 1993, p. 445-461.